

POLITIQUE DE LA GOUVERNANCE

D'année en année, la société Vitura a pour ambition d'améliorer l'intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) à toute sa chaîne de valeur.

Dans cette dynamique, la gouvernance est ainsi, le cœur de cette ambition.

La stratégie RSE « Upgreen your Business » associée au plan d'actions du même nom, vise à donner les moyens nécessaires à l'entreprise pour définir ses enjeux et atteindre ses objectifs en matière de développement durable. Vitura croit en la nécessité d'un développement durable, efficace, pour et par tous, grâce à l'implication en amont de sa gouvernance. Vitura a donc choisi de formaliser l'engagement de sa gouvernance au travers de cette politique.

Le comité directeur RSE est présidé par M. Jérôme Anselme, directeur général. Le comité RSE opérationnel est quant à lui dirigé par Mme Charlotte de Laroche, directrice administrative et financière et responsable RSE. Les informations clés issues de ces comités sont communiquées au conseil d'administration. Ces deux comités sont constitutifs de la gouvernance et veillent chaque trimestre à :

- Aller au-delà de la réglementation et permettre à Vitura d'être ambitieuse et d'innover dans ses pratiques :
 - o Considérer les évolutions réglementaires, innovationnelles et de marché afin d'ajuster ses objectifs et orientations stratégiques ;
 - o Favoriser la diversité et l'égalité des genres, des âges et des parcours autant dans le conseil d'administration que chez nos collaborateurs.
- S'appuyer sur des directives internationales reconnues :
 - o S'engager chaque année et signer les principes du Global Compact des Nations Unies ;
 - o Appliquer les recommandations de l'EPRA BPRs (incluant indirectement celles de la TCFD) et des GRIs associés.
- Définir et ajuster les orientations stratégiques annuelles ;
- Veiller à la prise en compte de la politique environnementale et sociale par tous ;
- Suivre l'application et l'avancement du plan d'action « Upgreen Your Business » pour chaque métier concerné ;
- Considérer l'avis de tous :
 - o Veiller à suivre les analyses et synthèses issues des questionnaires ESG afin de prendre en compte l'avis de toutes ses parties prenantes sur les objectifs et actions ESG menées ;
 - o Lister les actions et informations clés issues des comités vert menés trimestriellement avec les locataires sur les actifs en exploitation ;
- Impliquer et intégrer :
 - o Chercher continuellement à améliorer l'implication de toutes ses parties prenantes via des outils d'engagements ESG comme la charte achat responsable ou la charte chantier propre ;
 - o Décider d'impliquer les directions et partenaires clés pour améliorer la stratégie RSE sur tous les métiers.

Fait à Paris le

24/06/22

Signature du Directeur Général

